

## AVIS AUX MEMBRES DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

### OBJET: PRÉCISIONS BUDGÉTAIRES SUR LE NOUVEAU MODÈLE DE GOUVERNANCE DE L'OIFQ

Depuis l'envoi de la documentation la semaine dernière, plusieurs membres nous ont interpellés, à juste titre, pour avoir des précisions concernant les simulations budgétaires du nouveau modèle de gouvernance. En effet, les chiffres présentés ne sont pas très explicites et peuvent porter à confusion. Voici donc les hypothèses utilisées pour faire les simulations.

**Pour la formule PDG actuelle**, le salaire annuel versé actuellement en 2008-2009 pour le poste de PDG est de 85 000\$. Il est à remarquer que ce montant n'a pas été majoré depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004. Par conséquent, il a été décidé de réajuster le salaire dans la simulation. Ce dernier a été fixé à 90 203\$ pour l'exercice 2009-2010, auquel s'ajoute les bénéfices marginaux (13%) pour un total de 101 929\$. Enfin, des frais de déplacements de 8 000\$ s'ajoutent au salaire pour un grand total de **109 929\$**.

**Pour la nouvelle formule de gouvernance**, le salaire annuel fixé pour le poste de DG pour l'exercice 2009-2010 est de 79 000\$, auquel s'ajoute les bénéfices marginaux (15%) pour un total de 90 850\$. Des frais de déplacements de 5 000\$ s'ajoutent au salaire pour un grand total de **95 850\$**. Il est à remarquer que le salaire du DG a été fixé en se basant sur la grille du Gouvernement du Québec, catégorie 630 - Personnel d'encadrement : classe 4, qui varie de 78 416\$ à 95 466\$ (BM en sus).

Pour le poste de **Président**, la simulation est basée sur deux niveaux d'allocation annuelle, soit 20 000\$ et 30 000\$ toujours pour l'exercice 2009-2010. Dans le cas du président, aucun bénéfices marginaux ne s'ajoutent à l'allocation. Des frais de déplacements de 23 594\$ s'ajoutent à l'allocation pour un grand total de **43 594\$ et 53 594\$**. Il est à remarquer que les frais de déplacements représentent, dans cette simulation, la situation où un président viendrait des régions les plus éloignées du siège social. Il s'agit donc du maximum de la fourchette possible pour les frais de déplacements puisque si un président venait de la région de Québec, ce montant serait moindre évidemment. L'Ordre a voulu ainsi prévoir toutes les éventualités dans son analyse.

Enfin, pour la **nouvelle formule de gouvernance**, les deux grands totaux représentent:

- le poste de DG à 95 850\$ + le poste de Président à 43 594\$ = 139 444\$ (arrondi à 140 000\$)

- et le poste de DG à 95 850\$ + le poste de Président à 53 594\$ = 149 444\$ (arrondi à 150 000\$)

J'espère que ces précisions amélioreront la compréhension de ce dossier important. Espérant vous rencontrer dans le cadre de la tournée régionale, je vous prie d'accepter, chers collègues, mes plus sincères salutations.

**Pierre Labrecque**, ing.f.  
Président-directeur général